



Communiqué des Administrateurs FO Énergie et Mines, CFDT et CGC suite à la séquestration du 17 septembre 2009

Le 17 septembre 2009, les 24 nouveaux administrateurs de la CAS Seine-Saint-Denis ont été régulièrement convoqués pour la mise en place de son nouveau Conseil d'Administration et notamment pour l'élection des membres du bureau : Président, Secrétaire, Trésorier, etc.

Pour rappel, suite aux dernières élections des Conseils d'Administration des CAS de juin 2009, les résultats issus des urnes ont attribué :

- 11 sièges CGT
- 5 sièges CFDT
- 5 sièges CFE-CGC
- 3 sièges FO

Une délégation d'une quarantaine de militants retraités et permanents de la CGT, pilotée par le Président CGT et ses représentants, après avoir envahi la salle du Conseil, a exigé, par des comportements et des méthodes inacceptables, que les 13 administrateurs CFDT, CFE-CGC et FO, majoritaires en sièges dans le Conseil, votent ou s'expriment pour laisser la présidence et les postes de responsabilité de la CAS 93 à la CGT.

Les délégations CFDT, CFE-CGC et FO refusant de répondre sous les menaces, attaques personnelles, invectives et provocations ont été ensuite retenues et empêchées de tenir normalement et sereinement le Conseil d'Administration qui devait débiter à 10 heures.

Pour cela, les nervis de la CGT ont démonté les portes et les fenêtres, réquisitionné le mobilier de la salle du Conseil pour ensuite bruyamment manifester puis festoyer devant les fenêtres de la salle du Conseil dans laquelle les administrateurs CFDT, CFE-CGC et FO étaient confinés.

Les délégations CFDT, CFE-CGC et FO ont subi des jets de boules pointues, parades et éruptions révolutionnaires ainsi que trois déclenchements d'alarme incendie provoquant l'intervention et l'évacuation du siège de la CAS par le service de sécurité du site de la Courneuve.

Il était temps de mettre fin à ce déni de démocratie et de type terrorisme syndical. C'est pourquoi, après plus de quatre heures de mise sous pression permanente et agissements inadmissibles de la CGT et devant le blocage et le refus des élus CGT de siéger au Conseil d'Administration, les élus CFDT, CFE-CGC et FO ont décidé de tenir normalement le Conseil.

Conformément au règlement commun, la majorité du Conseil d'Administration étant réunie, le doyen d'âge a régulièrement ouvert la séance et fait procéder, conformément à l'ordre du jour, à l'élection du Bureau.

Le nouveau Président a ensuite clos la séance et décidé la convocation prochaine du nouveau bureau.

Le 17 septembre 2009